



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

OR THROUGH EPOST

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services - EL Division/Services
professionnels en informatique - division EL

4C2, Place du Portage

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Operational support Services-TBIPS	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP296-173257/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 20173257	Date 2018-02-21
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-618-32166	
File No. - N° de dossier 618el.EP296-173257	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-03-05	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Laassouli(EL DIV.), Hicham	Buyer Id - Id de l'acheteur 618el
Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-9817 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: TPSGC/PWGSC National Capital Area 2720 Riverside Drive Ottawa, Ontario K1A 0M2	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 003 de la demande de propositions (DP) vise à répondre aux questions des soumissionnaires et à modifier la DP.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question : 8

Le barème de prix à la pièce jointe 3 encourage les soumissionnaires à proposer des tarifs faibles dans certaines catégories, notamment pour la catégorie de l'Analyste des systèmes opérationnels de niveau 3, en évaluant le coût total après avoir multiplié le taux quotidien ferme (colonne D) par le nombre estimatif de jours (colonne C). Afin de s'assurer que la soumission retenue offre les taux équitables du marché aux professionnels qualifiés sous contrat au cours des cinq prochaines années, l'État accepterait-il de retirer le nombre de jours ou d'utiliser le même nombre pour chaque catégorie?

Réponse : 8

Les chiffres estimatifs utilisés dans le barème de prix de la pièce jointe 3 sont fondés sur le niveau d'effort estimé et sur l'importance de chaque catégorie. Toutes les catégories ne seront pas utilisées uniformément, d'où la différence dans le nombre estimatif de jours à la colonne C de la pièce jointe 3. Le nombre estimatif de jours demeure inchangé, voir toutefois la modification 1 apportée à la DP.

Question : 9

L'évaluation financière à la section 4.3, page 20 de 92, décrit la méthode d'évaluation de la médiane des taux quotidiens fermes. Cette méthode peut être très utile lorsque le soumissionnaire propose un taux quotidien ferme pour une catégorie de ressources, qui est inférieur à la limite inférieure de la bande. Sa proposition financière est alors évaluée à l'aide du taux quotidien de la limite inférieure de la bande médiane pour cette catégorie de personnel. Actuellement, l'État effectue l'évaluation à l'aide du taux quotidien égal à la limite inférieure de la bande pour cette catégorie lorsque le taux proposé par le soumissionnaire se situe en dehors de la bande inférieure. Cette méthode encourage les soumissionnaires à présenter des taux extrêmement bas, sachant que leur offre sera évaluée à la limite inférieure de la bande au lieu du taux médian. Faisant partie des principaux fournisseurs du gouvernement fédéral pour les SPICT, nous avons vu cette évaluation employée à plusieurs reprises sans succès et l'État se retrouver avec une méthode d'approvisionnement inutilisable parce que le soumissionnaire retenu ne peut fournir des ressources de qualité à cause des taux trop bas.

L'État pourrait-il envisager de modifier l'évaluation financière de la façon suivante :

Évaluation financière – Méthode A : La méthode d'évaluation financière suivante sera utilisée si trois soumissions ou plus sont jugées recevables :

i) Calculs financiers : L'évaluation financière sera effectuée à partir des tableaux d'établissement des prix fournis par les soumissionnaires et de la méthode d'évaluation de la médiane des taux quotidiens fermes expliquée ci-dessous. On effectuera des calculs financiers pour chaque soumissionnaire en multipliant les taux fermes quotidiens pour la période initiale du contrat et les périodes d'option (ou le taux médian, la valeur la plus élevée étant retenue) par le nombre prévu de jours de travail pour chaque période, dans toutes les catégories de personnel énoncées dans la pièce jointe 3 – Barème de prix. La somme de ces taux représente le prix total de la soumission pour ce soumissionnaire.

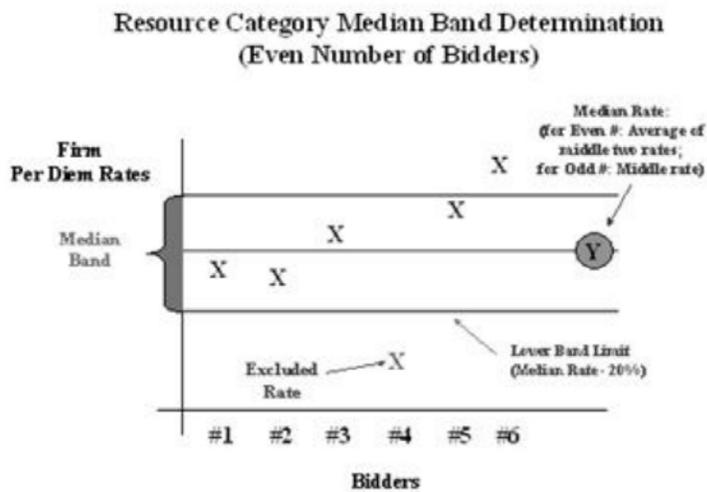
(ii) Évaluation de la médiane des taux quotidiens fermes

A) Utilisation : La médiane des taux quotidiens fermes servira à modifier le taux à évaluer lors de l'évaluation financière d'un soumissionnaire, lorsqu'un soumissionnaire propose un taux quotidien ferme pour une catégorie de ressources qui est inférieur à la limite inférieure de la bande établie selon le calcul

ci-après. Le calcul de la médiane du taux quotidien ferme servira aux fins d'évaluation seulement, et le taux quotidien réel soumis sera utilisé dans le cadre du contrat subséquent, dans tous les cas.

B) Calcul des médianes pour la période initiale du contrat et les périodes d'option : Un taux médian sera calculé pour chaque catégorie de ressources à l'aide du taux quotidien proposé pour chaque ressource individuelle pour la période initiale du contrat et pour chacune des périodes d'option. Le taux médian pour chaque catégorie de ressources sera calculé au moyen de la fonction « médiane » de Microsoft Excel. Une limite inférieure de la bande sera calculée pour chaque catégorie de ressources et correspondra à une fourchette portant sur la médiane jusqu'à concurrence d'une valeur de moins (-) 20 % du taux médian. Si un soumissionnaire propose un taux quotidien ferme pour une catégorie de ressources, qui est inférieur à la limite inférieure de la bande, sa proposition financière sera évaluée à l'aide d'un taux quotidien égal au taux médian pour cette catégorie de personnel.

C) Exemple : Le diagramme suivant est une représentation du calcul de la bande médiane pour une seule catégorie de ressources. Ce diagramme indique la bande médiane et les taux quotidiens des ressources inclus et exclus.



Dans le présent exemple de catégorie de ressources où l'on utilise le calcul de la médiane des taux quotidiens, si le taux médian, désigné comme (Y), est de 591,50 \$, la limite inférieure de la bande serait de moins (-) 20 % de 591,50 \$, ou 473,20 \$.

Si un soumissionnaire propose un taux quotidien ferme pour cette catégorie de ressources qui est inférieur à 473,20 \$, la proposition financière de ce soumissionnaire pour cette catégorie de ressources sera évaluée à l'aide du taux quotidien de 591,50 \$.

Si ce soumissionnaire propose un taux quotidien ferme de 400 \$ pour cette catégorie de ressources et qu'il est retenu, le taux quotidien ferme de 400 \$ qu'il aura proposé au départ sera inclus dans le contrat subséquent.

Réponse : 9

Voir la modification n° 1 de la DP ci-dessous.

Question : 10

Nous constatons que SPAC a inclus les catégories « Analyste d'applications de SIG » et « Architecte de systèmes de SIG » dans la liste des ressources requises. Le SIG est un ensemble de compétences de niche, un domaine technique des SPICIT pour lequel on compte peu de fournisseurs qualifiés. Le fait d'inclure ces catégories parmi les catégories professionnelles habituelles des TI limitera considérablement le bassin de soumissionnaires disponibles pour répondre à cette DP, ce qui empêchera SPAC de recevoir des réponses de fournisseurs hautement qualifiés. Afin d'offrir le meilleur rapport qualité-prix à l'État, nous recommandons de placer les catégories liées au SIG dans un flux distinct (format semblable à celui de la version précédente de la présente DP).

Réponse : 10

Le Canada a étudié votre demande et l'exigence demeure inchangée. Le but de cette DP est d'aboutir à un unique contrat englobant les catégories liées au SIG.

Question : 11

Compte tenu de la complexité des besoins en ressources et de la longue fin de semaine à venir, l'État pourrait-il accorder une prolongation de deux semaines?

Réponse : 11

En raison des quelques changements apportés à la DP, la date de clôture de l'invitation est désormais fixée au 5 mars 2018.

Question : 12

En ce qui concerne les critères d'évaluation des ressources, où une « expérience combinée » est demandée (p. ex. le critère M2 pour le chef de projet exige « au moins sept ans d'expérience combinée de la réalisation des activités suivantes »), l'État pourrait-il préciser si l'expérience doit être additionnée ou s'il faut justifier sept années d'expérience pour chaque élément? Dans l'exemple du critère M2, l'État pourrait-il préciser si le chef de projet doit posséder sept années d'expérience pour le point 1, « élaborer des plans de projet généraux et détaillés », et également sept années d'expérience pour le point 2, « réaliser et contrôler des activités de projet selon les paramètres prévus en matière de temps et de coût », ou bien un total de sept années d'expérience en additionnant les deux éléments (p. ex. quatre ans pour le point 1 et quatre pour le point 2).

Réponse : 12

Les années d'expérience peuvent être additionnées.

Question : 13

Dans les critères d'évaluation du conseiller en affaires, l'État pourrait-il supprimer la durée minimale de 12 mois imposée aux projets cités en référence? C'est le seul tableau à mentionner cette exigence. Or, le travail de conseiller en affaires n'a pas moins de valeur s'il est exécuté dans le cadre d'un mandat qui dure 10 mois plutôt que 12. L'inclusion arbitraire de ce critère empêcherait des conseillers hautement qualifiés de proposer leurs services. Si la mention d'une durée minimale de projet a pour but d'assurer le

succès du travail et l'étendue de l'expérience, l'État pourrait-il abaisser cette exigence à six mois, durée qui laisse amplement le temps d'obtenir l'exposition souhaitée?

Réponse : 13

Voir les modifications 2 et 3 apportées à la DP ci-dessous.

Question : 14

Nous aimerions à nouveau souligner la nécessité de repousser, ne serait-ce que d'une semaine, la date d'échéance de la DP afin de garantir un processus d'appel d'offres juste et ouvert.

Réponse : 14

En raison des quelques changements apportés à la DP, la date de clôture de l'invitation est désormais fixée au 5 mars 2018.

Question : 15

Afin de justifier correctement l'expérience, les qualifications et les compétences de notre candidat, veuillez confirmer qu'il est acceptable d'indiquer des renvois à des descriptions détaillées de projet dans son curriculum vitae. Les projets dans le curriculum vitae seront numérotés par ordre séquentiel et ce numéro sera utilisé dans la matrice pour identifier les projets pertinents qui justifient l'exigence en question. Pour chaque projet cité dans le curriculum vitae, les renseignements suivants seront précisés : le nom du ministère, le nom du projet, les dates de début et de fin du projet, le rôle et les responsabilités du candidat ainsi que les activités réalisées. Par ailleurs, le critère obligatoire auquel se rapporte chaque énoncé sera indiqué. Par exemple, en réponse au critère obligatoire BC3-M1, dans le curriculum vitae, nous pourrions indiquer {BC3-M1-X} au début de l'énoncé qui se rapporte à ce critère.

Réponse : 15

Conformément à la section 3.2 a) iii) Justification de la conformité technique, les soumissionnaires doivent utiliser la pièce jointe 2 qui indique le format à respecter pour justifier chacun des critères d'évaluation.

MODIFICATION À LA DP

1. À la partie 4, section 4.3 Évaluation financière

SUPPRIMER : 4.3 a) et 4.3 b) en intégralité

INSÉRER

- a) Deux méthodes d'évaluation financière sont possibles pour ce besoin. La première méthode sera utilisée lorsque trois soumissions ou plus sont jugées recevables (voir le point b) – Évaluation financière – Méthode A, ci-dessous). La seconde méthode sera utilisée si moins de trois soumissions sont jugées recevables (voir le point c) – Évaluation financière – Méthode B, ci-dessous).
- b) **Évaluation financière – Méthode A** : La méthode d'évaluation financière suivante sera utilisée si trois soumissions ou plus sont jugées recevables :
- (i) **Calcul du prix total de la soumission** : L'évaluation financière sera effectuée à partir des tableaux d'établissement des prix fournis par les soumissionnaires et de la méthode d'évaluation de la médiane des taux quotidiens fermes expliquée ci-dessous. On effectuera des calculs financiers pour chaque soumissionnaire en multipliant les taux fermes quotidiens, ou les taux médians s'il y a lieu, pour la période initiale du contrat et les périodes d'option par le nombre prévu de jours de travail pour chaque période, dans toutes

les catégories de ressource énoncées dans la pièce jointe 3 – Barème de prix. La somme de ces taux représente le prix total de la soumission pour ce soumissionnaire.

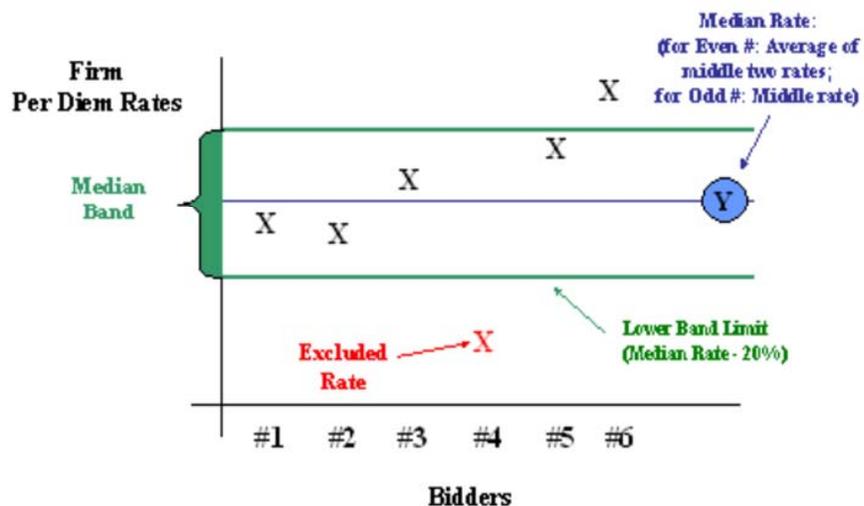
(ii) **Évaluation de la médiane des taux quotidiens fermes**

A) Méthode utilisée : La médiane des taux quotidiens fermes servira à modifier le taux à évaluer lors de l'évaluation financière d'un soumissionnaire, lorsqu'un soumissionnaire propose un taux quotidien ferme pour une catégorie de ressources qui est inférieur à la limite inférieure de la bande établie selon le calcul ci-après. Le calcul de la médiane du taux quotidien ferme servira aux fins d'évaluation seulement, et le taux quotidien réel soumis sera utilisé dans le cadre du contrat subséquent, dans tous les cas.

B) Calcul des médianes pour la période initiale du contrat et les périodes d'option : Un taux médian sera calculé pour chaque catégorie de ressources à l'aide du taux quotidien proposé pour chaque ressource individuelle. Ce calcul s'appliquera à la période initiale du contrat et à chacune des périodes d'option. Le taux médian pour chaque catégorie de ressources sera calculé au moyen de la fonction « médiane » de Microsoft Excel. La limite inférieure de la bande médiane sera calculée pour chaque catégorie de ressources et permettra d'établir une fourchette qui prendra en compte un taux médian correspondant à une valeur de moins (-) 20 % du taux médian. Si un soumissionnaire propose un taux quotidien ferme pour une catégorie de ressources, qui est inférieur à la limite inférieure de la bande, sa proposition financière sera évaluée à l'aide d'un taux quotidien égal au taux médian pour cette catégorie de personnel.

Par exemple, s'il est déterminé que le taux médian (Y) pour une catégorie de ressources est de 500 \$, la limite inférieure de la bande médiane serait de moins (-) 20 % de 500 \$, ou 400 \$. Si un soumissionnaire propose un taux quotidien ferme inférieur à 400 \$, le taux médian de 500 \$ sera utilisé dans son évaluation financière pour cette catégorie de ressources.

**Resource Category Median Band Determination
(Even Number of Bidders)**



- c) **Évaluation financière – Méthode B** : La méthode d'évaluation financière suivante sera utilisée si moins de trois soumissions sont jugées recevables :
- i) **Calcul du prix total de la soumission** : L'évaluation financière sera effectuée à partir des tableaux d'établissement des prix fournis par les soumissionnaires. On effectuera des calculs financiers pour chaque soumissionnaire en multipliant les taux fermes quotidiens pour la période initiale du contrat et les périodes d'option par le nombre prévu de jours de travail pour chaque période, dans toutes les catégories de ressources énoncées à la pièce jointe 3 – Barème de prix. La somme de ces taux représente le prix total de la soumission pour ce soumissionnaire.

2. À la pièce jointe 2, Critères d'évaluation des soumissions, 2. Critères d'évaluation des ressources, a) Conseiller en affaires, niveau 3

SUPPRIMER : BC3-M2

INSÉRER

BC3 -M2	<p>Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée possède un minimum de sept (7) années d'expérience dans l'élaboration de modèles opérationnels pour des organisations clientes, y compris les fonctions clés (méthodes de saisie, flux de travail, traitement des données et établissement de rapports), les processus et la gouvernance.</p> <p>Le projet doit avoir :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une durée minimale de douze (12) six (6) mois; 2. 500 employés ou plus qui sont touchés au sein de l'organisation cliente; 3. été exécuté au cours des quinze (15) années précédant la date de publication de la présente demande de soumissions. <p>Le soumissionnaire doit indiquer les renseignements suivants pour chaque projet cité en référence :</p> <ol style="list-style-type: none"> (a) le nom ou le numéro du projet; (b) le nom de l'organisation cliente; 	
------------	--	--

	<p>(c) les dates de début et de fin du projet ainsi que la durée;</p> <p>(a) une brève description du projet, y compris le rôle de la ressource proposée.</p>	
--	---	--

3. À l'APPENDICE C de l'ANNEXE A – Critères d'évaluation des ressources et tableau de réponses, a)
Conseiller en affaires, niveau 3

SUPPRIMER : BC3-M2

INSÉRER

BC3 -M2	<p>L'entrepreneur doit démontrer que la ressource proposée possède un minimum de sept (7) années d'expérience dans l'élaboration de modèles opérationnels pour des organisations clientes, y compris les fonctions clés (méthodes de saisie, flux de travail, traitement des données et établissement de rapports), les processus et la gouvernance.</p> <p>Le projet doit avoir :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une durée minimale de douze (12) six (6) mois; 2. 500 employés ou plus qui sont touchés au sein de l'organisation cliente; 3. été exécuté au cours des quinze (15) années précédant la date de publication de la présente demande de soumissions. <p>Le soumissionnaire doit indiquer les renseignements suivants pour chaque projet cité en référence :</p> <p>(d) le nom ou le numéro du projet;</p> <p>(e) le nom de l'organisation cliente;</p> <p>(f) les dates de début et de fin du projet ainsi que la durée;</p> <p>(b) une brève description du projet, y compris le rôle de la ressource proposée.</p>	
------------	---	--

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.